

Êtes-vous une personne noire ou africaine canadienne ?

Pensez-vous que votre identité raciale est la cause de :



Votre licenciement



L'expulsion de votre logement



Une interpellation, un interrogatoire de la part de la police



Une suspension ou un renvoi de votre école



Une intervention de la Société d'aide à l'enfance



Appelez Aide juridique Ontario au 1 833 374-8904 ou au 416 649-2540. En fonction de votre affaire juridique, nous pouvons vous mettre en relation avec un ou plusieurs organismes parmi les suivants :



- Le Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne
- Le Centre d'aide aux avocats et aux clients
- Une clinique juridique communautaire ou spécialisée
- TAIBU, le Rexdale Community Health Centre ou le Somali Centre for Family Services
- Un avocat

Nous vous invitons également à appeler AJO si vous faites partie d'un organisme communautaire afrocentré ou qui œuvre principalement dans la communauté noire afin d'obtenir un appui pour :



Intervenir dans une instance juridique dont l'issue pourrait avoir de vastes répercussions sur la communauté noire



Fournir de l'information juridique au public sur une question qui a une incidence sur les membres de la communauté noire



Si vous avez une affaire juridique qui, selon vous, est liée au racisme anti-Noir, appelez-nous au 1 833 374-8904 ou au 416 649-2540 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Vous pourriez également être admissible à une forme d'aide juridique parmi les suivantes :



Une aide d'AJO pour payer les honoraires d'un avocat qui vous représentera dans votre affaire criminelle, de droit familial ou de droit des réfugiés et de l'immigration



Des services de représentation au tribunal par un avocat de l'aide juridique



Des services juridiques d'une clinique juridique de votre communauté

